



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

NOTE AUX RÉDACTIONS

Paris, 15 mars 2024

LUNDI 18 MARS 2024 DÉPLACEMENT DE MARC FESNEAU EN MOSELLE (57)

Répondant aux initiatives du Gouvernement français et des États membres, la Commission européenne a accéléré le travail de la simplification des règles de la Politique agricole commune.

Afin d'évoquer ce chantier de la simplification et notamment les exigences de conditionnalité sur les prairies permanentes (BCAE1) qui est un enjeu fort du département, le ministre se rendra en Moselle dans une exploitation agricole avant de tenir une réunion de travail avec les organisations professionnelles agricoles.

Programme prévisionnel :

Séquence 1

- | | |
|-------|---|
| 10h30 | Arrivée du ministre à l'exploitation en polyculture élevage de MM. Vincent et Martin Choné et accueil républicain
SCEA de la Nied, 6 rue principale, 57590 Oron
<i>Ouvert à la presse</i> |
| 10h35 | Visite de l'exploitation
<i>Ouvert à la presse</i> |
| 11h30 | <i>Point presse micro tendu</i> |
| 11h40 | Réunion de travail avec les organisations professionnelles agricoles
<i>Hors presse</i> |

Accréditations auprès de la préfecture de Moselle :
pref-communication@moselle.gouv.fr

Contacts presse

pref-communication@moselle.gouv.fr

Service presse de Marc FESNEAU

cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr